



OUVERTURE DE CCP⁽¹⁾ ASSOCIATION DE PROXIMITÉ⁽²⁾ - LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES -

Justificatif d'activité

- et Copie des **statuts à jour**⁽³⁾ (datés et signés par le Président)
- Copie de l'**insertion légale au Journal Officiel ou N° RNA**
⁽³⁾les statuts à jour peuvent être constitués des statuts d'origine, complétés de P.V d'A.G. notifiant des décisions de modifications de Président, d'adresse etc...

Justificatif des pouvoirs

- Copie de l'extrait du procès verbal de la dernière Assemblée Générale décidant l'ouverture du compte et désignant les personnes habilitées à faire fonctionner le compte (daté et signé par le Président).

Justificatif d'identité des personnes habilitées à faire fonctionner le compte

Apporter l'original de l'une des pièces suivantes (en cours de validité) :

Si la personne est de nationalité française ou d'un pays membre de l'UE ou assimilé⁽⁴⁾ :

- ou Carte nationale d'identité⁽⁵⁾
- Passeport
- Carte de résident, carte de séjour Communauté Européenne ou carte de séjour Espace Economique Européen

Si la personne est de nationalité étrangère (Hors UE) :

- ou Passeport délivré par une autorité officielle du pays d'origine
- Carte de résident
- Certificat de résidence Algérien
- Carte de séjour temporaire, OU passeport sur lequel les autorités françaises ont collé la vignette sécurisée « Carte de Séjour Temporaire » ou « CST »
- Récépissé de demande de renouvellement de carte de séjour accompagné obligatoirement de l'ancienne carte de séjour du titulaire

⁽⁴⁾Monaco, Suisse, Andorre, Islande, Liechtenstein, San Marin, Norvège.

⁽⁵⁾Pour l'Italie, la carte d'identité est uniquement acceptée pour les personnes ayant la nationalité italienne.

Justificatif d'adresse du siège social

Apporter l'original de l'une des pièces suivantes :

- ou Facture d'électricité, de gaz ou d'eau de moins de 6 mois, ou échéancier de l'année en cours
- Facture téléphonique fixe ou mobile de moins de 3 mois
- Facture d'abonnement Internet et/ou forfait multimédia de moins de 3 mois
- Bail commercial notarié ou visé par une agence immobilière ou quittance de loyer visée par une régie de - de 3 ans
- Contrat de domiciliation conclu avec Société de domiciliation ou Centre d'Affaire (hors location d'adresse seule)
- Dernier avis de Taxe Foncière

Pour une association hébergée dans un bâtiment public :

- Attestation d'hébergement (datée, et signée par l'hébergeur, et comportant l'adresse et la raison sociale de la société ou le libellé de l'association)

Pour une association hébergée chez un particulier

- et Justificatif d'identité de l'hébergeur
- Justificatif de domicile de l'hébergeur
- Attestation d'hébergement

Pour une association hébergée par une SCI :

- et Attestation d'hébergement (datée et signée par l'hébergeur, et comportant l'adresse et la raison de la société ou le libellé de la SCI)
- Original** de l'extrait K BIS, de moins de 3 mois, de la SCI
- Une preuve de propriété au nom de la SCI comportant l'adresse complète du site d'hébergement (Taxe foncière ou autre)

Demande de procuration sur le CCP

Se présenter avec l'original de la pièce suivante :

- Pièce d'identité du(des) mandataire(s) en cours de validité
- Un carton de signature sera complété et signé par le mandataire.

⁽¹⁾L'ouverture d'un compte et la délivrance des moyens de paiement sont soumises à l'acceptation du dossier par La Banque Postale.

⁽²⁾Association ayant au plus 4 salariés et/ou 200 000 € de budget annuel et suivie en bureau de poste.